



**PRÉFET  
DE VAUCLUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Avignon, le 1<sup>er</sup> juin 2022

### **FERMETURE ADMINISTRATIVE DÉFINITIVE DU CENTRE ÉQUESTRE « LES ÉCURIES DE GRAMBOIS ».**

**Monsieur Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, a décidé de prononcer la fermeture administrative définitive au public du centre équestre « LES ÉCURIES DE GRAMBOIS » sis 2434 C, route de la Bastide des Jourdans à GRAMBOIS, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022 .**

Le centre équestre « LES ÉCURIES DE GRAMBOIS » est installé depuis 2019 au coeur du massif forestier situé entre Grambois et Beaumont-de-Pertuis, en zone rouge du Plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRif) de Grambois. Il s'agit d'une zone particulièrement sensible au feu, qui a connu un épisode d'incendie majeur en 1991, au cours duquel 1 800 hectares ont été détruits par les flammes.

Dès 2019, les exploitants ont été informés par les services de l'Etat de l'impossibilité de régulariser leur situation au regard des dispositions réglementaires en vigueur. Ils ont continué, en dépit de plusieurs avertissements et procès-verbaux dressés par l'administration, d'exercer leur activité en agrandissant leurs installations sans autorisation, entraînant une progression constante de la fréquentation du site et une aggravation de l'exposition du public à un risque naturel majeur, dans le cadre de cours, balades ou stages sous tente organisés au mépris des dispositions réglementaires relatives à l'accueil collectif de mineurs avec hébergement, au cœur d'une zone soumise à un aléa fort.

Au regard du risque encouru par le public qui fréquente les lieux et des insuffisances relevées en matière d'accès et d'équipements de défense extérieure contre l'incendie, le préfet de Vaucluse a pris une mesure de sûreté en fermant définitivement au public le centre équestre « LES ÉCURIES DE GRAMBOIS », indépendamment des procédures judiciaires en cours à l'encontre des exploitants.

Un délai supplémentaire de six semaines est toutefois accordé aux propriétaires d'animaux en pension sous contrats afin de trouver une nouvelle solution de pension.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la  
Communication Interministérielle**

Mél : [pref-communication@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-communication@vaucluse.gouv.fr)

   @prefet84

[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

2 avenue de la Folie  
84905 AVIGNON Cedex 09